



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 14 Janvier 2017

La Poste

Négociation pour l'amélioration des conditions de travail des facteurs et de leurs encadrants : ENFIN DES AVANCÉES !

La 4^{ème} séance de négociation sur l'amélioration des conditions de travail des facteurs et de leurs encadrants qui a eu lieu le 12 Janvier vient d'être l'objet de nouvelles propositions faites par la direction aux organisations syndicales :

- Embauche de 3000 CDI à temps complet en 2017, soit 3 fois plus que ce qui était proposé jusqu'à maintenant dans le projet.
- Tous les agents de la distribution de grade I-2 en 2017 seront obligatoirement promus en I-3 d'ici 2021, soit plus de 30000 agents concernés à ce jour.
- L'augmentation de 50 euros de la prime pour les agents concernés par l'organisation de travail avec pause méridienne et la distribution vespérale soit 200 euros en une fois.
- La sécabilité supplémentaire, hors sécabilité structurelle, ne dépassera pas 30 jours maximum par ans par agents (contre + de 60 jours en moyenne aujourd'hui).
- Poursuite de la négociation.
- 500 promotions d'agents de la classe 2 sur des emplois d'encadrants classe 3 pendant la durée de l'accord.
- 2000 promotions à l'intérieur de la classe 3 pendant la durée de l'accord.
- Ouverture de négociations sur la pénibilité

La CGT prend acte de ces évolutions et du fait que la direction entend enfin les exigences des Postiers qui depuis

des mois sont mobilisés sur tout le territoire et revendiquent : **des emplois, l'augmentation des salaires et des organisations de travail qui prennent en compte l'humain.**

Pour autant, il est nécessaire que le texte évolue encore sur de nombreux aspects.

Pour cela la CGT appelle tous les salariés à poursuivre la mobilisation pour gagner :

- l'ouverture de négociations sur l'ensemble des branches et des entreprises du groupe La Poste,
- la création d'emplois stables et qualifiés pour répondre aux besoins de la population dans le cadre d'un véritable service public postal et contribuer aussi à l'amélioration des conditions de travail,
- de véritables mesures salariales et l'accès à la promotion pour tous les grades,
- l'arrêt de toute forme de flexibilité,
- la réduction du temps de travail à 32h00,
- le comblement des vacances d'emploi et l'embauche d'encadrants en nombre suffisant.

C'est à l'appui de la mobilisation des postières et des postiers et de sa démarche syndicale : contester, proposer, rassembler, lutter, négocier et recommencer que la CGT agit afin de gagner l'amélioration des conditions de travail et de vie des facteurs et des encadrants.

La CGT appelle tous les salariés du groupe La Poste à se rassembler et se mobiliser autour de leurs revendications afin d'arracher de nouvelles avancées sociales pour tous.

Pour la CGT FAPT humaniser le travail des postiers c'est possible, agissons !